

***Demande d’augmentation de puissance supérieure à 36 kVA d’une installation de consommation, au réseau public de distribution BT géré par GEREDIS DEUX-SÈVRES***

|  |
| --- |
| **Résumé** |
| Ce formulaire fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande d’augmentation de puissance. pour une installation de consommation de puissance supérieure à 36 kVA sur le Réseau Public de Distribution BT géré par GEREDIS DEUX-SÈVRES. Le présent dossier permet à GEREDIS DEUX-SÈVRES d’effectuer l’étude électrique et d’établir, le cas échéant, une proposition technique et financière au demandeur. |

|  |
| --- |
| **Historique du document : D-R3-SU-106-7** |
| **Nature de la modification** | **Indice** | **Date de publication** |
| Création suite évolution du processus (remplacement D-GR2-SU-005-33) | A | 27/09/2018 |

*Nous vous demandons d’accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.*

*La proposition de raccordement (devis) qui découlera des informations communiquées deviendrait caduque si le descriptif du projet évoluait. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre opération, afin de nous permettre de la prendre en considération.*

A : Documents constitutifs d’une demande de modification

Les documents suivants sont indispensables à l’instruction de votre dossier :

* Le renseignement des éléments de la présente fiche de collecte
* Un extrait Kbis dans le cas d’une société
* si votre projet nécessite une Autorisation d’Urbanisme, joindre une copie de l’Autorisation d’Urbanisme accordée, en cours de validité
* Permis de Construire, Déclaration préalable, Permis d'Aménager, par exemple.

La référence EDL ci-dessous correspond au N° de point de livraison, elle est INDISPENSABLE au traitement de votre demande :

|  |  |
| --- | --- |
| Référence EDL (référence à rappeler) |  |

B : Intervenants du projet

|  |
| --- |
| Le Demandeur de la modificationC'est le bénéficiaire de la modification. Il est le destinataire de la proposition de raccordement, sauf s’il a mandaté un tiers habilité. |
| NOM - Prénom |  |
| Dans le cas d’une sociétéDans le cas d’une collectivité, | Raison Sociale : N° de SIRET : Le cas échéant, représenté par, dûment habilité à cet effetRéférences CHORUS :N° SIRET : Code service : Code engagement :  |
| N° et nom de la voieCode postal - Commune |  |
|  |
| Téléphone |  | Mobile |  |
| Adresse Mail  |  |
| Adresse d’envoi de la proposition N° et nom de la voieCode postal - Commune | *si différente de l’adresse ci-dessus*  |
|  |
|  |

|  |
| --- |
| **Tiers habilité**Il s’agit d’un fournisseur d’électricité, d’un autre professionnel (installateur, bureau d‘étude…), voire d’un particulier. |
| Le demandeur du raccordement a-t-il habilité un tiers ?  [ ]  Non [ ]  OuiSi oui, merci de renseigner les éléments suivants:[ ]  Le tiers dispose d’une autorisation (elle permet au tiers d’exprimer la demande de raccordement auprès de GEREDIS Deux-Sèvres, de prendre connaissance des informations relatives au raccordement objet de cette autorisation).[ ]  Le tiers dispose d’un mandat (il permet d’habiliter un tiers pour agir au nom et pour le compte du demandeur ; dans ce cas, l’interlocuteur de GEREDIS Deux-Sèvres est le mandataire). Dans le cadre de ce mandat, pour la construction décrite dans ce formulaire, le demandeur du raccordement donne pouvoir au tiers habilité de [[1]](#footnote-1) :[ ]  signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :[ ]  Mandant [ ]  Mandataire au nom et pour le compte du Mandant[ ]  procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.**Une copie du mandat ou de l’autorisation doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.** |
| Personne ou société autorisée ou mandatée |  |
| Le cas échéant, représenté par  | M. ou Mme  dûment habilité(e) à cet effet |
| N° et nom de la voieCode postal - Commune |  |
|  |
| Téléphone |  | Mobile |  |
| Adresse Mail  |  |

|  |
| --- |
| **L'interlocuteur technique**C'est l'électricien ou un représentant du bureau d'étude chargé de l'installation électrique de l'opération |
| Nom - Prénom |  |
| Dans le cas d’une société*,*Raison Sociale  |  |
| N° et nom de la voieCode postal - Commune |  |
|  |
| Téléphone |  | Mobile |  |
| Adresse Mail  |  |

C : Identification et localisation du projet

|  |  |
| --- | --- |
| Référence EDL (référence à rappeler) |  |

Le projet nécessite-t-il une autorisation d’urbanisme ?

 [ ]  Oui (transmettre une copie de l’autorisation d’urbanisme) [ ]   Non

Existe-t-il d'autres points de livraison sur le site ? [ ]  Oui [ ]  Non

L'installation est-elle située sur une ZAC ? [ ]  Oui [ ]  Non

D : Calendrier du Projet

|  |  |
| --- | --- |
|  | format :JJ/MM/AAAA |
| Date envisagée de la mise en service de l’augmentation |  |

E : Description détaillée du projet

E1 : Puissance

*La puissance de raccordement se déduit de l’intensité maximale que l’utilisateur souhaite soutirer au réseau public de distribution. C’est un des paramètres déterminants qui permet à GEREDIS DEUX-SÈVRES de mener les études techniques nécessaires. Si, à l’avenir, les besoins de puissance dépassent cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d’adaptation du réseau desservant l’Installation seront à la charge de l’utilisateur.*

|  |  |
| --- | --- |
| Puissance souscrite actuelle |  |
| Puissance souscrite demandée |  |
| Palier de puissance de raccordement demandée en kVA (un seul choix) :  | A choisir dans la liste ci-dessous |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| [ ]  48 | [ ]  59 | [ ]  72 | [ ]  84 | [ ]  96 | [ ] 108 | [ ] 119 | [ ] 144 | [ ] 168 | [ ] 192 | [ ] 216 | [ ] 250 |

E2 : Précisions sur les appareils électriques de votre installation

*La liste suivante nous permettra d'identifier le type d'appareil que comporte votre installation actuelle et future. Certains de ces appareils présentant des caractéristiques particulières, il est important de les identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.*

**Vos installations actuelles comportent :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| autoproduction | [ ]  Oui [ ]  Non | pompes à chaleur | [ ]  Oui [ ]  Non |
| appareils de radiologie | [ ]  Oui [ ]  Non | climatisation | [ ]  Oui [ ]  Non |
| machines à souder | [ ]  Oui [ ]  Non | chaudière électrique | [ ]  Oui [ ]  Non |
| ascenseur ou monte-charge | [ ]  Oui [ ]  Non | onduleur de puissance | [ ]  Oui [ ]  Non |
| engins de levage (pont roulant) | [ ] Oui [ ]  Non | nombre important d’ordinateurs (PC) | [ ]  Oui [ ]  Non |
| concasseur | [ ]  Oui [ ]  Non | compresseur de fluides | [ ]  Oui [ ]  Non |

Le cas échéant, merci de nous préciser également les éléments suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Puissance des moteurs (en kVA) |  |
| Puissance totale des *process* de type traction électrique (en kVA) |  |

**Vos installations futures après augmentation de puissance :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| autoproduction | [ ]  Oui [ ]  Non | pompes à chaleur | [ ]  Oui [ ]  Non |
| appareils de radiologie | [ ]  Oui [ ]  Non | climatisation | [ ]  Oui [ ]  Non |
| machines à souder | [ ]  Oui [ ]  Non | chaudière électrique | [ ]  Oui [ ]  Non |
| ascenseur ou monte-charge | [ ]  Oui [ ]  Non | onduleur de puissance | [ ]  Oui [ ]  Non |
| engins de levage (pont roulant) | [ ]  Oui [ ]  Non | nombre important d’ordinateurs (PC) | [ ]  Oui [ ]  Non |
| concasseur | [ ]  Oui [ ]  Non | compresseur de fluides | [ ]  Oui [ ]  Non |

Le cas échéant, merci de nous préciser également les éléments suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Puissance des moteurs (en kVA) |  |
| Puissance totale des *process* de type traction électrique (en kVA) |  |

Cette partie ci-dessous vous permet de compléter votre demande en nous transmettant tous éléments associés

|  |
| --- |
| **Commentaires :**  |

F : Délai de réalisation des travaux de raccordement

Les délais de réalisation de la modification sont, à titre indicatif :

* + - * 1 mois pour un raccordement simple ne nécessitant pas de construction de réseau
			* 4 à 7 mois pour un raccordement nécessitant la construction de réseau BT ou HTA

Les délais précités débutent à compter de la réception de votre accord sur la proposition technique et financière ou le cas échéant de votre validation d’augmentation de puissance.

G : Validation des informations

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Fonction :** |  | **Signature** |  |
| Date : |       |

H : Comment nous retourner vos documents ?

|  |  |
| --- | --- |
| **Par courrier :**  | **Par courriel. :** |
| GEREDIS Deux-SèvresCS 18840 – 79028 NIORT CEDEX  | accueil-grd@geredis.fr |

*Les données à caractère personnel recueillies dans le présent document sont nécessaires à l’établissement et l’exécution du Contrat et sont par conséquent obligatoires. Elles font l’objet d’un traitement informatique dont le responsable est GEREDIS – DRCAM. Ce traitement a pour finalités : i) la détermination des conditions techniques et financières de raccordement, ii) l’élaboration,  l’exécution,  la gestion du contrat de raccordement et d’accès au réseau, iii) le recouvrement, la gestion des réclamations et du contentieux afférent au contrat, iv) ainsi que le suivi des usagers, l’établissement des indicateurs de qualité et de continuité.*

*Les destinataires des données sont, au sein de GEREDIS Deux-Sèvres, les* *directions* *opérationnelles concernées, étant entendu que les données nécessaires aux Prestataires de GEREDIS (envois postaux, sous-traitance de tout ou partie de la Prestation, recouvrement, contentieux) leur sont communiquées. Dans les conditions de la règlementation applicable, elles sont également communiquées à l’Acheteur désigné pour les producteurs, au Fournisseur d’énergie électrique de leur choix pour les consommateurs, ainsi qu’à toute autorité, administration et organisme ayant à en connaître au vu de la règlementation applicable.*

*Les données sont conservées pour toute la durée du Contrat augmentée d’une durée de 5 ans.  Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, et au Règlement européen sur la protection des Données applicable à compter du 25 mai 2018, vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, de portabilité, d’effacement des données ou de limitation du traitement, à exercer auprès du délégué à la protection des données désigné par GEREDIS, en écrivant au siège social ou bien à l’adresse suivante:* *Protectiondesdonnees@geredis.fr**. Le cas échéant il est possible d’adresser toute réclamation auprès de la CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 -* [*www.cnil.fr*](http://www.cnil.fr)

1. Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat [↑](#footnote-ref-1)